



Avis de la Municipalité relatif aux déchets ménagers

En raison de la fermeture de la déchèterie de Morges et afin d'éviter une propagation du coronavirus, la Municipalité a mis en place les dispositions suivantes pour les personnes n'ayant pas de lieu de stockage.

- un conteneur pour le papier/carton sera installé le 25 mars 2020 vers les moloks du Parking de la Poste ;
- un conteneur pour le verre sera installé le 25 mars 2020 vers les moloks au Parking de la Poste.

Concernant le PET, il est pour la plupart du temps repris par les magasins d'alimentation et les emballages carton peuvent être laissés sur place. Nous vous remercions d'utiliser cette alternative pour l'instant.

Toutefois, nous demandons à la population de garder un maximum ses déchets à domicile afin d'éviter des déplacements qui pourraient mettre en danger les personnes les plus vulnérables.

Les personnes âgées et à risque sont priées de rester à la maison, il en va de votre propre sécurité et santé !

La Municipalité se tient à disposition pour ces personnes afin de trouver des solutions.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à privilégier la communication par courriel : greffe@lully.ch.

Toutefois, pour des questions urgentes, vous pouvez joindre Monsieur Rondot, Municipal, au 079 775 85 63.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Lully, le 24 mars 2020

La Municipalité